

Liste des délibérations du conseil communautaire Du lundi 30 janvier 2023

Date de convocation du Conseil : 23 janvier 2023

MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	Mr MONTEYREMARDE Christian
ANJOU	Mr DOLPHIN Jean Michel
ASSIEU	Mr SEGUI Jean-Michel
AUBERIVES SUR VAREZE	Mme CLARET Nelly
BEAUREPAIRE	Mr PAQUE Yannick
CHALON	Mme TYRODE Elisabeth
CHANAS	Mr MALATRAIT Jean Charles - Mme COULAUD Raymonde
CHEYSSIEU	Mr BONNETON Gilles
CLONAS SUR VAREZE	Mr VIALLATTE Régis
COUR ET BUIS	Mr GARNIER Jacques
JARCIEU	Mr BERHAULT Yann
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr MONDANGE André - Mme ALBUS Delphine – Mr DARBON Thierry - Mr COURION Sébastien
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme DUGUA Isabelle - M. PAVONI Jean-François
MOISSIEU SUR DOLON	Mr MANIN Gilbert
MONSTEROUX MILIEU	Mr MERLIN Denis
PACT	Mr ILTIS Laurent
PISIEU	Mr DURIEUX Jean Luc
POMMIER DE BEAUREPAIRE	Mr PASCAL Michel
PRIMARETTE	Mr MERCIER Serge
REVEL TOURDAN	Mme DEZARNAUD Sylvie
ROUSSILLON	Mr DURANTON Robert – Mr PEY René - Mme BONNET Josette – Mme HAINAUD Marie-Christine – Mr BOUSSARRD Gérard - Mme LINOSSIER Nathalie
SABLONS	Mme MOREL Nathalie
SAINT CLAIR DU RHONE	Mme LECOUTRE Sandrine
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr MONTEYREMARDE Axel
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr GENTY Philippe - Mme LIBERO Marie-France - Mr CORRADINI Louis – Mme RABIER Christine – Mr RULLIERE Claude - Mme CHOUCHANE Aida
SAINT PRIM	Mr CROS Michel
SAINT ROMAIN DE SURIEU	M. MOUCHIROUD Robert
SALAISE SUR SANNE	Mr VIAL Gilles - Mme GIRAUD Dominique - Mr AZZOPARDI Xavier
SONNAY	Mr LHERMET Claude
VERNIOZ	Mr REY Jean Marc

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme MOULIN MARTIN Béatrice pouvoir à Mr MERCIER Serge – Mme
MONNERY Annie pouvoir à Mr PAQUE Yannick - Mme GRANGEOT Christelle pouvoir à Mr DURANTON Robert

– Mme ROBERJOT Véronique pouvoir à Mme ALBUS Delphine – Mr IMBLOT Jean Paul pouvoir à Mme DEZARNAUD Sylvie – Mme OGIER Karelle pouvoir à Mr MERLIN Denis - Mr ROUSVOAL Marc pouvoir à Mr PEY René – Mr TEIL Laurent pouvoir à Mme MOREL Nathalie - Mr MERLIN Olivier pouvoir à Mme LECOUTRE Sandrine – Mme BUNIAZET pouvoir à Mr VIAL Gilles

EXCUSES : Mr FLAMANT Yann - Mr SOLMAZ Kenan – Mr ANDRE Sébastien – Mme BATARAY Zerrin - Mr CHAMBON Denis – Mr DESSEIGNET Frédéric – Mr SATRE Luc

Monsieur Robert DURANTON a été élu secrétaire de séance.

☞

☞

☞

☞

Délibération 2023/001 : Acquisition du cinéma de l'Oron – Commune de Beaurepaire

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, approuve l'acquisition du cinéma l'Oron sis 2 rue Louis Michel-Villaz à Beaurepaire (parcelle AH 316 d'une surface de 534 m²) et des parcelles attenantes (AH 333 (88 m²) – AH 364 (854 m²) – AH 314 (83 m²) utilisées pour le parvis et la création de la salle des rencontres culturelles et appartenant à la Commune de Beaurepaire et dit que cette acquisition est consentie à l'euro symbolique

Délibération 2023/002 : Délégation de service public du crématorium des Charmilles – valorisation des résidus métalliques de crémation

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, décide que le produit financier issu de la valorisation des résidus métalliques soit versé en don aux fondations Funcap-Roc Eclerc,

Délibération 2023/003 : Délégation de service public du crématorium des Charmilles – révision des tarifs pour l'année 2023

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, valide la révision des tarifs pour l'année 2023 et applicable au 1er janvier 2023.

Délibération 2023/004 : Contrat d'assurance concernant les risques statutaires

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, approuve l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2023-2026 proposé par le CDG38 à compter du 1er janvier 2023 et jusqu'au 31 décembre 2026.

Délibération 2023/005 : Modification de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, nomme comme membre titulaire de la CCSPL, Monsieur DEGAUD, représentant de l'association du Centre social de l'Ile du Battoir.

Délibération 2023/006 : Zone d'activité Champlard à Beaurepaire – organisation de la procédure de participation publique par voie électronique (PPVE) au titre de l'article L123-19 du Code de l'environnement

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, décide de soumettre le projet de ZAC dite de « Champlard » à la procédure de participation du public par voie électronique conformément aux modalités prévues par les articles L. 123-19 et R. 123-46-1 du Code de l'environnement, telles que rappelées dans la présente délibération, et dit que la présente délibération fera l'objet des mesures d'affichage et de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales.

Délibération 2023/007 : Budget port – sortie d'inventaire de biens du port de plaisance des Roches de Condrieu

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, approuve de sortir de l'état de l'actif du port des biens obsolètes ou détruits et ayant une valeur nette comptable nulle au 31 décembre 2022.

Délibération 2023/008 : Eaux – assainissement : cession d’un véhicule

Le Conseil communautaire, à l’unanimité de ses membres, valide la vente du camion immatriculé CW 237 XB au prix de cession de 8 000 € TTC, et autorise la sortie de ce bien du patrimoine de la Communauté de communes pour motif « cession à titre onéreux sur bien déjà amorti ».

Délibération 2023/009 : Gemapi – dossier DUP Nassin - Barbarin

Le Conseil communautaire, à l’unanimité de ses membres, décide la poursuite et la conduite à son terme de la procédure de mise en conformité des périmètres de protection des captages d’eau destinés à la consommation humaine suivants :

- Captage de Nassin à Monstereux Milieu sur les parcelles n°172 – 173 – 174 – 1278 – 1279 – 1280 – 1281 – 1282 et 1283 section A ;
- Captage de Barbarin à Cour et Buis, sur les parcelles n°922 – 924 section C.

Autorise la réalisation des travaux nécessaires à la protection des captages, valide l’acquisition en pleine propriété, par voie d’expropriation, à défaut d’accord amiable, des terrains nécessaires à la réalisation des périmètres de protection immédiate, et valide le versement d’une indemnisation aux usagers de tous les dommages subis qui seraient causés par la dérivation des eaux (dans la mesure d’une preuve apportée).

Délibération 2023/010 : Politique de la ville – convention annuelle de partenariat et de financement 2023 dans le cadre du programme de réussite éducative avec le CCAS du Péage de Roussillon

Le Conseil communautaire, à l’unanimité de ses membres, approuve la convention annuelle de partenariat et de financement 2023 liant Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes et le CCAS du Péage de Roussillon, et approuve le versement de la subvention résultant de la présente convention qui sera financée par les crédits du compte 657362 du BP 2023.

Délibération 2023/011 : Politique de la ville – dispositif Ville Vie Vacances – subvention 2023

Le Conseil communautaire, à l’unanimité de ses membres, valide la proposition d’enveloppe financière globale 2023 du dispositif Ville Vie Vacances fixée à 15 000 €, et approuve l’attribution de 50 % de l’enveloppe susvisée pour les vacances de février.

Délibération 2023/012 : Environnement – convention partenariale 2023 avec ATMO pour la réalisation d’une étude d’opportunité ZFE (zone faibles émissions)

Le Conseil communautaire, à la majorité de ses membres (10 contre – 11 abstentions) , approuve le versement d’une subvention de 4 000 € à ATMO AURA dans le cadre de la réalisation d’une étude d’opportunité ZFE dans le cadre d’une convention partenariale en 2023.

Délibération 2023/013 : Environnement – mutualisation et valorisation des certificats économies d’énergie par TE38

Le Conseil communautaire, à l’unanimité de ses membres, approuve le principe de la convention de valorisation des certificats d’énergie, approuve le principe de mutualisation et de valorisation des CEE par TE38 par convention, et donne mandat à TE38 afin d’effectuer toutes les diligences administratives liées au dépôt des dossiers de CEE.

Délibération 2023/014 : Voirie – requalification de la rue de la Commune 1871 et de l’Espace Marcel Noyer sur la commune de St Maurice l’Exil – convention de groupement de commande

Le Conseil communautaire, à l’unanimité de ses membres, approuve la convention de groupement de commande à intervenir dans le cadre de l’opération de réfection de chaussée Rue de la Commune 1871 et de l’aménagement de l’Espace Marcel Noyer à St Maurice l’Exil, et valide la répartition financière de 58,38 % du montant des travaux de la Rue de la Commune 1871 pour EBER, et 100 % du montant des travaux de l’Espace Marcel Noyer pour la Commune de St Maurice l’Exil.

Délibération 2023/015 : Convention CTG entre EBER CC et 2 communes du territoire et entre EBER CC et les centres sociaux pour les postes de chargés de coopération

Le Conseil communautaire, à l’unanimité de ses membres, valide la convention de mise à disposition entre EBER CC et les communes concernées d’une durée de 3 ans imposée par la loi, et valide la convention

pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre EBER CC et les associations des Centres sociaux concernés d'une durée de 5 années.

Délibération 2023/016 : Principe de délégation de service public du centre aquatique Aqualone

Le Conseil communautaire, à la majorité de ses membres (1 abstention), approuve le choix de la concession de service public comme mode d'exploitation du centre aquatique Aqualone, approuve le rapport présenté en séance et joint en annexe de la présente délibération, arrêtant les caractéristiques de prestations que devra assurer le concessionnaire, et autorise Madame la Présidente à lancer la procédure de concession de service public.

Délibération 2023/017 : Avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens portant sur le versement en amont du vote du budget de la participation d'EBER CC au centre social OVIV

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, approuve l'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens portant sur le versement anticipé de 47 449,10 € de subvention pour le centre social OVIV.